

BÂTIMENT DURABLE

L'actualité trimestrielle du développement durable
sur les marchés du bâtiment





SOMMAIRE

◆ Logement

- Rénovation énergétique du parc de logements existants
page | 04
- Performance énergétique du parc de logements neufs
page | 08

◆ Tertiaire

- Performance énergétique du parc de bâtiments tertiaires neufs et existants
page | 09

◆ Adaptation de la filière

- Adaptation des entreprises du Bâtiment et de la maîtrise d'œuvre
page | 10

PRÉSENTATION DE LA CERA

La CERA, observatoire du BTP en Rhône-Alpes

La Cellule Economique Rhône-Alpes (CERA) a pour vocation de fournir aux acteurs régionaux et locaux de la filière de la construction des études et des analyses ciblées qui facilitent leur prise de décision.

Pour mener à bien ce rôle d'observatoire du BTP en Rhône-Alpes, la CERA a développé des savoir-faire en matière d'études et de diagnostic, une expertise sur l'économie du secteur du BTP et une capacité à travailler en partenariat avec les acteurs locaux.

La CERA est par ailleurs membre du réseau national des Cellules Economiques Régionales de la Construction (CERC), réseau qui s'est constitué avec deux objectifs : consolider les travaux régionaux, permettre des analyses et comparaisons interrégionales.

Le Bâtiment durable en Rhône-Alpes

Le contexte local, régional et national est dense en matière de bâtiment durable et de rénovation énergétique avec le Plan de Rénovation énergétique de l'Habitat (PREH), le Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE), le Plan bâtiment Durable national et régional, le Projet de loi pour la Transition Energétique et la Croissance verte et le déploiement des territoires à énergie positive TEPOS-TEPCV (une quinzaine en Rhône-Alpes).

Parallèlement, des mesures concrètes et financières se mettent en place afin de relancer l'activité du Bâtiment et notamment de massifier la rénovation énergétique : simplification de l'éco-PTZ, modification du CITE avec un taux de majoration unique de 30% sans obligation de réaliser des bouquets de travaux, ouverture du PTZ+ à l'achat de logements anciens à réhabiliter en milieu rural, en font partie.

Trois points-clés :

◆ La rénovation énergétique des logements : l'attentisme du marché perdure fin 2014 (p.4-5)

Dans un contexte économique difficile, l'activité du marché entretien-amélioration des logements (dont une part importante est consacrée à la rénovation énergétique) est jugée inférieure à la normale par les professionnels. A suivre en fonction des nouvelles mesures gouvernementales...

◆ L'accompagnement dans les territoires se développent (p.7)

Concernant les Espaces Info Energie, la tendance à la hausse du nombre de contacts amorcée en septembre se confirme sur le 4^{ème} trimestre 2014, connaissant une augmentation de 33% par rapport au trimestre précédent. Ces résultats laissent entrevoir une possible amélioration sur l'année 2015 puisque près des 2/3 des ménages ayant contacté un EIE ont réalisé des travaux lourds de rénovation énergétique un an après. Par ailleurs, les plateformes locales de la rénovation énergétique se créent sur le territoire avec d'ores et déjà 5 lauréates, représentant ~2millions d'habitants.

◆ La valorisation de la montée en compétences des professionnels continue de croître (p.10)

En Rhône-Alpes, le cap des 3 000 entreprises a été franchi avec désormais 3 159 entreprises labellisées RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) à fin décembre 2014. Le rythme de croissance du nombre d'entreprises reconnues est toujours soutenu, et enregistre une hausse de 55% par rapport au 3^{ème} trimestre.

L'actualité en bref en Rhône-Alpes...

LES LOGEMENTS COLLECTIFS & PARTICULIERS



Rénovation énergétique du parc de logements existants...

PARC
RÉNOVÉ

3 087	éco-PTZ distribués en 2014 (évol. 1 an)	-4%	▼
4 688	logements aidés "Habiter mieux" de l'ANAH en 2014	+78%	▲
2 871	demandes de labellisation BBC rénovation de logements en 2014 (évol. 1 an)	+12%	▲
47 227	GWh cumac de Certificats d'économie d'Énergie cumulés à fin octobre 2014 (évol. vs fin août)	+7%	▲

Performance énergétique sur le logement neuf...

PARC
NEUF

48 700	logements autorisés en 2014 (évol. 1 an)	-11%	▼
8 103	demandes de labellisation énergétique pour logements neufs en 2014 (évol. 1 an)	-38%	▼
17%	des logements autorisés ont fait l'objet d'une demande de labellisation énergétique en 2014 (évol. 1 an)	-7 pts	▼

LES BÂTIMENTS TERTIAIRES



Performance énergétique des locaux neufs et existants...

5 627	m ² de locaux existants ont fait l'objet d'une demande de labellisation BBC rénovation en 2014 (évol. 1 an)	-50%	▼
2 001	milliers de m ² de locaux tertiaires autorisés en 2014 (évol. 1 an)	-7%	▼
12 024	m ² de locaux neufs ont fait l'objet d'une demande de labellisation BBC en 2014 (évol. 1 an)	-62%	▼

LA FILIÈRE PROFESSIONNELLE



Adaptation de la filière...

Montée en compétences des professionnels et des bureaux d'études

5 192	Signes Reconnu Garant de l'Environnement (RGE) recensés au 4 ^e trimestre 2014 (évol. 1 trim)	+35%	▲
3 159	Entreprises Reconnues Garant de l'Environnement (RGE) au mois de décembre 2014 (évol. 1 trim)	+55%	▲
182	signes RGE études recensés à la fin du 4 ^{ème} trimestre 2014 (évol. 1 trim)	+13%	▲



La rénovation énergétique : une part importante de l'activité entretien-rénovation

Sur le marché de l'entretien-rénovation de logements, au 4ème trimestre 2014, le solde d'opinion des professionnels a continué de s'inscrire en fort recul, tant sur le constat du niveau d'activité du trimestre courant que sur les perspectives d'activité pour le trimestre suivant. Tous les corps de métier partagent cet avis et notamment les établissements du gros œuvre et du second œuvre technique.

Concernant le segment de la **rénovation énergétique**, la macro région intégrant Rhône-Alpes⁽¹⁾ fait partie des zones géographiques où la part des chantiers ayant embarqué la rénovation énergétique a été la plus faible (38% vs 41% au global du pays au 4ème trimestre 2014). Au niveau national, les postes d'agencement et de chauffage sont ceux où la part consacrée à la rénovation énergétique est la plus forte (plus de 80%). A noter que d'après l'enquête OPEN 2013, les travaux liés à l'agencement sont d'efficacité énergétique optimum dans la grande majorité des cas, à l'inverse du chauffage où seules 46% des dépenses mènent à un équipement performant.

Le potentiel de rénovation de la région est important avec 91% des logements rhônalpins classés en étiquette DPE de D à G.

A noter qu'au 4ème trimestre 2014, cette part est moins importante parmi les logements donnés en vente ou en location où **plus des 2/3 d'entre eux sont considérés comme énergivores**.

⁽¹⁾ Macro région « Alpes & Pyrénées » qui s'étend sur une partie des régions Midi-Pyrénées, Auvergne, Rhône-Alpes et PACA

Activité entretien-rénovation de logements

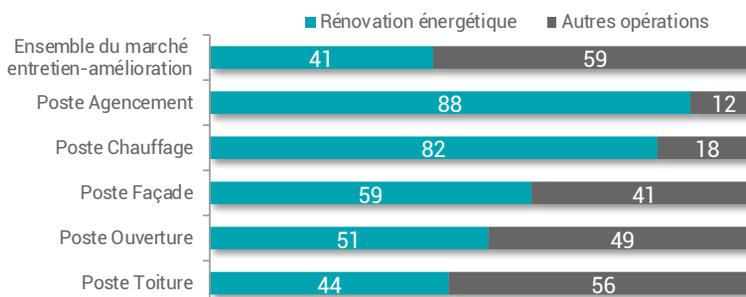
France	-29
Constat au 4ème trimestre 2014 par rapport au trimestre précédent	-29
Perspectives d'activité pour le prochain trimestre T1 2015	-26

Unité : solde d'opinion* - Source : BOREAL / BIIS, campagne 4T2014

* Note : Solde d'opinion : écart entre le % des réponses « en hausse » et le % des réponses « en baisse »

Part de l'activité de rénovation énergétique du logement selon le poste de travaux au T4 2014

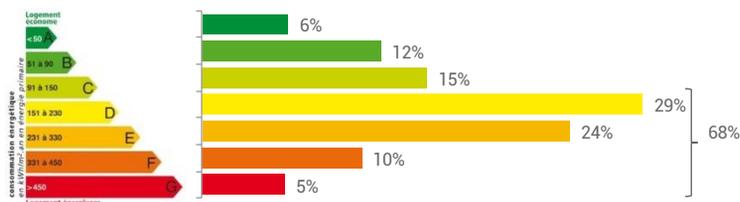
Unité : valeur - Source : BOREAL/BIIS, campagne T4 2014



Note : Ceci ne présume pas de l'efficacité énergétique du logement à l'issue des travaux

Répartition des logements donnés en vente ou en location selon leur étiquette énergétique en Rhône-Alpes à la fin du T4 2014

Base : 143 646 logements - Unité : nombre de logements - Sources : CERA/ADEME



POTENTIEL

LEVIERS

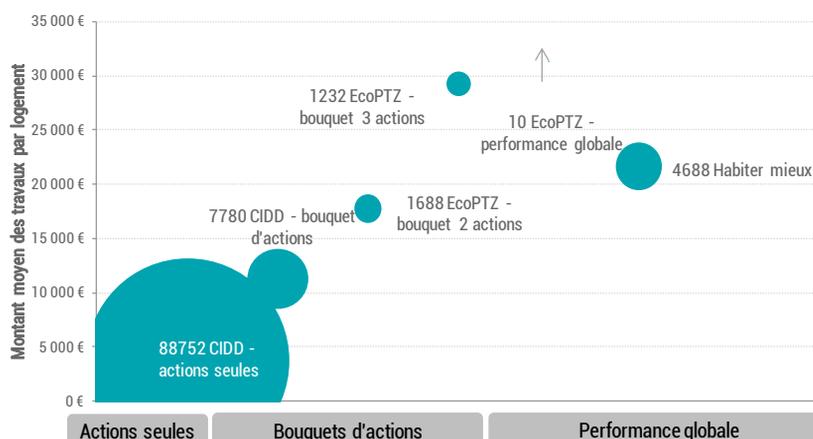
Mise en perspective des leviers à la rénovation énergétique en Rhône-Alpes

En 2013, les crédits d'impôts liés à la qualité environnementale en actions seules ont été largement utilisés par les rhônalpins mais le montant des travaux associés reste restreint (moins de 4 000€). A noter toutefois, que les travaux en action seule peuvent s'apparenter à des bouquets d'actions étalés sur plusieurs années.

En 2014, en termes de performance, et de façon corrélée avec le montant des travaux associés, l'éco-PTZ sous forme de bouquets de 3 actions ou de performance globale et le dispositif Habiter mieux se montrent particulièrement efficaces. A noter toutefois que peu de ménages ont recours à l'éco-PTZ performance globale.

Bilan 2014 des dispositifs financiers du parc privé en Rhône-Alpes

Sources : CERA/ DGFIP, SFGAS, ANAH



CE QUE L'ON APPREND PAR AILLEURS :

Selon le baromètre BOREAL mené par l'ANAH et le Club de l'amélioration de l'Habitat, l'activité entretien-amélioration du logement au 4ème trimestre 2014 a été moins bonne qu'au trimestre précédent notamment pour les établissements de moins de 10 salariés (solde d'opinion de -30), alors qu'ils représentent 85% du montant des chantiers terminés en entretien-amélioration de cette période.



Les leviers à la rénovation énergétique des logements : Eco-PTZ, Prime à 1350 euros, Habiter mieux ...

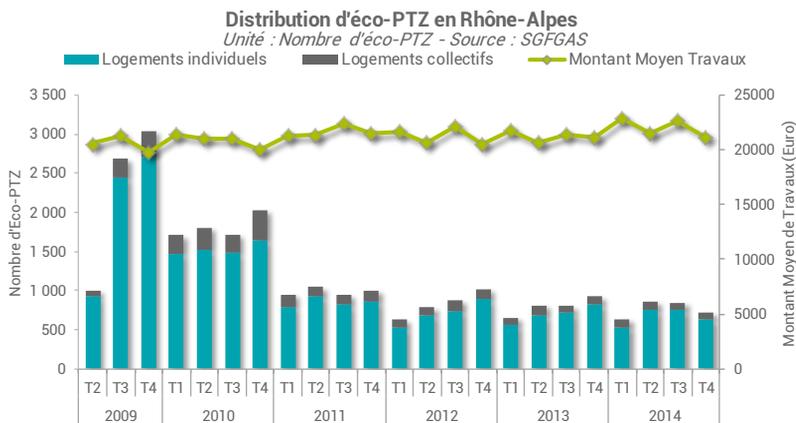
Eco-PTZ (éco-prêts à taux zéro)

Au 4^{ème} trimestre 2014, **726 éco-PTZ** ont été distribués en Rhône-Alpes, soit une baisse de 15% par rapport au trimestre précédent. Sur l'ensemble de l'année 2014, par rapport à 2013, le recul enregistré est toutefois plus nuancé (4%).

Depuis le début de l'année 2009, 28 179 Eco-PTZ ont ainsi été accordés en Rhône-Alpes, principalement sur des logements individuels (87%).

Le montant moyen des travaux est de **21 193€** au 4^{ème} trimestre 2014, légèrement inférieur à la moyenne longue période.

Un éco-prêt à taux zéro permet de financer la rénovation énergétique du logement sans faire d'avance de trésorerie et sans payer d'intérêts. Contrairement au CIDD, l'Eco-PTZ vise un marché spécifique, celui de la rénovation « lourde ».



Prime de 1 350€ :

Au 4^{ème} trimestre 2014, **594** dossiers ont été engagés en Rhône-Alpes. Le nombre de dossiers engagés a chuté sur la fin d'année 2014 (189 dossiers de moins qu'au trimestre précédent, soit une baisse de 76%).

Depuis le début du dispositif, ce sont **2 373** dossiers qui ont été engagés dans la région.

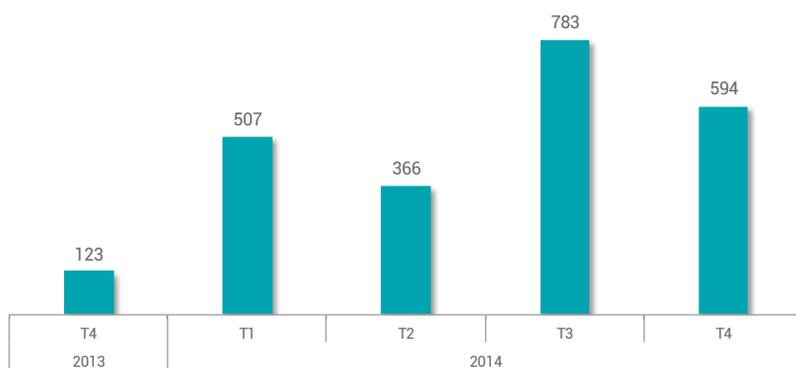
A noter que ce dispositif s'est arrêté au 31 décembre 2014 mais que les derniers dossiers reçus feront l'objet d'une instruction en 2015.

La prime de 1 350€ a été mise en place de septembre 2013 à décembre 2014 pour aider les ménages aux revenus moyens à financer des travaux de rénovation énergétique de leur logement, pour une durée de 2 ans. L'objectif est de mobiliser un public habituellement peu concerné par la rénovation énergétique.

La prime est cumulable avec le Crédit d'impôt et l'éco-PTZ et vise à emmener les foyers intermédiaires vers des rénovations importantes.

Nombre de dossiers de prime à 1350 euros engagés en Rhône-Alpes

Unité : Nombre de dossiers en date d'instruction - Source : DHUP



Dispositif « Habiter mieux » de l'ANAH :

Au 4^{ème} trimestre 2014, **1 272 logements** ont été financés par le programme « Habiter mieux » en Rhône-Alpes, notamment des propriétaires occupants. Ce niveau est plutôt stable par rapport au trimestre précédent. Cependant, sur l'année 2014, le nombre de logements a plus que doublé par rapport à l'an passé.

L'objectif est d'aider des ménages aux ressources modestes et des locataires du parc privé (via leurs bailleurs) à améliorer leur logement par des travaux de rénovation thermique efficaces, afin de gagner en confort et en qualité de vie.

Depuis juin 2013, le dispositif est ouvert aux propriétaires bailleurs et les plafonds de revenus ouvrant droit à cette aide ont été rehaussés afin de permettre à un plus grand nombre de foyers modestes d'en bénéficier.

Evolution du programme Habiter mieux de l'ANAH en Rhône-Alpes

Unité : Nombre de logements, euros - Source : ANAH



CE QUE L'ON APPREND PAR AILLEURS :

Après l'adoption par l'Assemblée nationale le 14 octobre 2014, le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte, ce dernier a été adopté par le Sénat en première lecture le 3 mars 2015. Le texte de loi sera examiné en deuxième lecture le 19 mai prochain.

Par ailleurs, suite aux évolutions dans le cadre de la Loi de Finances 2015, les travaux éligibles à l'éco-PTZ sont identiques à ceux éligibles au CITE (Crédit d'Impôt Transition Energétique) depuis le 1^{er} janvier 2015. De plus, ce sont désormais les professionnels qui attestent de l'éligibilité des travaux.





Les leviers à la rénovation énergétique des logements : ...Certificats d'Economie d'Énergie (CEE), Eco-PLS, Aides régionales

LEVIERS

Le volume de Certificats d'Economie d'Énergie (CEE):

En Rhône-Alpes, les CEE permettront d'économiser théoriquement un total de **47 227 GWh cumac**, sur le secteur du logement. Le rythme de croissance est toujours soutenu.

Les travaux réalisés concernent pour plus des 2/3 le secteur thermique, devant les actions menées sur l'enveloppe des logements (31%).

Définition des secteurs :

- Equipement : Lampe de classe A, lave-linge de classe A+, lampe à LED...
- Enveloppe : Isolation de toitures, terrasses, murs, planchers, fenêtre, fermeture isolante...
- Thermique : chauffe-eau solaire, pompe à chaleur de type eau/eau, chaudière basse température...
- Service : Contrat de performance énergétique, acquisition et réglage d'organes d'équilibrage neufs d'une installation collective de chauffage à eau chaude

Cette mesure repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les Pouvoirs Publics sur une période donnée aux vendeurs d'énergie (électricité, gaz, chaleur / froid, fioul domestique et carburants automobiles) comme EDF, Gaz de France, la CPCU, Total, SIPLEC, ...

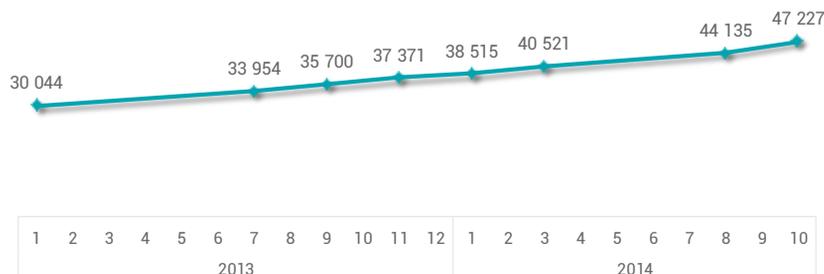
Eco-PLS (éco-prêt Logement Social) :

La 1^{ère} génération d'éco-PLS a permis la rénovation de 9575 logements (2009-juin 2011) en Rhône-Alpes. A fin 2012, on dénombrait 10 789 logements. Nous ne disposons pas de données plus récentes à ce jour.

La seconde génération d'Eco-PLS a été mise en place depuis le 1^{er} décembre 2011. Distribué sur une durée maximum de 25 ans, l'éco-prêt logement social est désormais délivré à taux variable adossé au livret A et fonction de la durée du prêt. Il est accessible pour les logements les plus énergivores (de catégorie énergétique E à G, et de catégorie D sous certaines conditions), avec un objectif de 70 000 logements sociaux rénovés par an.

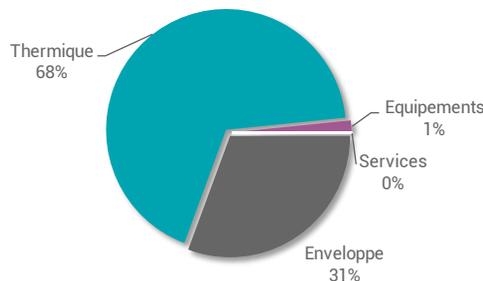
Evolution du volume cumulé de CEE Logements en Rhône-Alpes

Unité : GWh cumac - Source : DREAL



Répartition du volume de CEE par secteur de travaux en octobre 2014 en Rhône-Alpes

Unité : GWh cumac - Source : DREAL



Les aides locales :

La Région Rhône-Alpes finance la rénovation de logements sociaux selon leur référentiel QEB (Qualité Environnementale des Bâtiments). Ainsi, en 2014, 3 033 logements ont été rénovés en bénéficiant de cette aide.

Dans le cadre de l'appel à projet « 1000 rénovations basse consommation », la Région a accompagné la rénovation de plus de 500 logements en 2014. Elle peut également compléter les aides apportées par l'ANAH.

De nombreuses autres collectivités locales proposent des aides à l'amélioration énergétique des logements. Il peut s'agir de subvention selon la performance à atteindre, de conditions de financement privilégiées ou encore d'appels à projets.

INDICATEURS

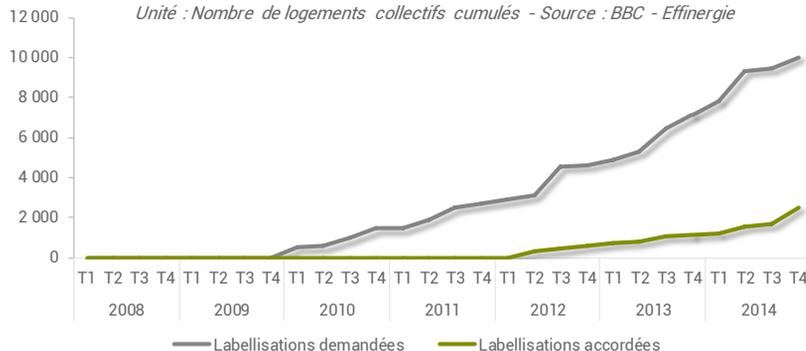
Les demandes de labellisation BBC rénovation reprennent

Après une stagnation au 3^{ème} trimestre, les demandes de **labellisations BBC Rénovation** dans le logement collectif reprennent au 4^{ème} trimestre 2014 (+6% par rapport au trimestre précédent soit près de 600 logements en plus). Depuis le début du dispositif, **10 089 demandes** ont été effectuées en Rhône-Alpes dont la très grande majorité dans le secteur collectif (moins de 50 demandes en logements individuels).

Les labellisations accordées augmentent également, avec ~850 labellisations de plus qu'au trimestre précédent. Depuis le début du dispositif, **2 544 labellisations** ont ainsi été accordées dans les logements collectifs de Rhône-Alpes.

Evolution des demandes et accords de labellisations BBC rénovation pour les logements collectifs en Rhône-Alpes

Unité : Nombre de logements collectifs cumulés - Source : BBC - Effinergie



CE QUE L'ON APPREND PAR AILLEURS :

La mise en place du principe d'éco-conditionnalité, l'obligation pour les consommateurs de faire appel à un professionnel porteur de la mention RGE pour la réalisation de travaux, afin de bénéficier des CEE (certificats d'économies d'énergie), interviendra le 1^{er} juillet 2015. Le CITE (Crédit d'Impôt Transition Énergétique) et l'éco-PTZ (éco-prêt à taux zéro) sont quant à eux d'ores et déjà soumis à ce principe.

?



La consultation des Espaces Info Energie repartent à la hausse

Comme l'annonçait la hausse du mois de septembre 2014, les contacts auprès de **PRIS Espaces Info Energie** (EIE) ont fortement augmenté au 4ème trimestre par rapport au trimestre précédent.

En effet, **7 277 contacts** ont été enregistrés sur les 3 derniers mois de 2014, soit une hausse de +33% par rapport au T3 2014. Et ce alors même que le mois de décembre enregistre un creux, -logique compte tenu de la période de l'année-. Cette hausse intervient dans un contexte où l'éco-conditionnalité des aides se met en place. Une campagne de communication a par ailleurs eu lieu en novembre afin d'inciter les ménages à utiliser ce dispositif d'accompagnement.

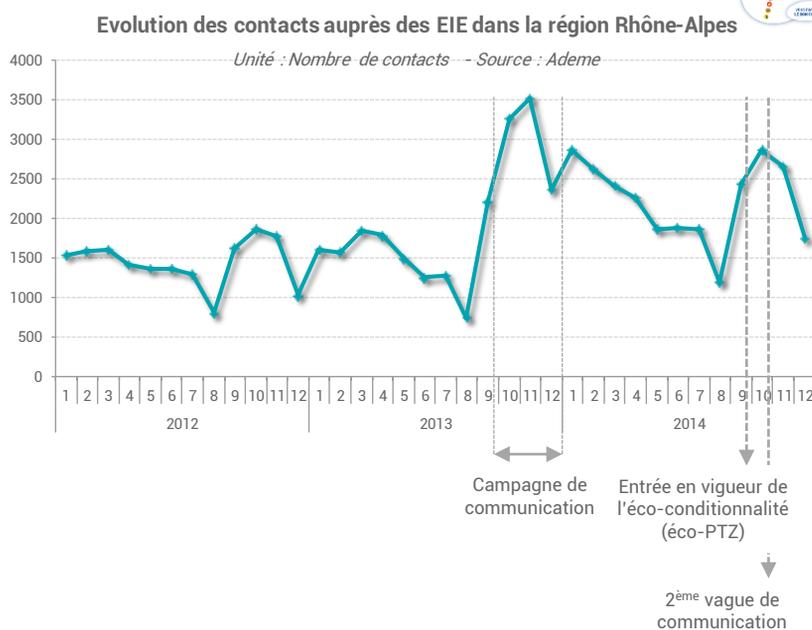
Le ministère de l'Égalité des territoires et du Logement et le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie ont lancé le 21 octobre 2013 une grande campagne de communication multicanale pour faire connaître aux Français « J'éco-rénove, j'économise », le dispositif d'aide à la rénovation énergétique des logements. Cette dernière comprenait un spot télévisé (format 30"), une campagne radio nationale et une déclinaison Web sur les mois d'octobre, novembre et décembre 2013. Une nouvelle campagne s'est déroulée du 2 au 25 novembre 2014 afin d'inciter les citoyens à utiliser le dispositif d'accompagnement et de conseil « Rénovation Info Service ».

D'après l'enquête sur les passages à l'acte menée de juin à décembre 2014, environ ¼ des personnes ayant contacté un EIE rhônalpin l'année précédente ont engagé au moins une action a posteriori. En effet, près des 2/3 ont réalisé des travaux de rénovation relativement lourds. Il s'agit principalement de travaux d'isolation voire d'installation de système de chauffage et dans une moindre mesure de travaux de ventilation. Ces derniers ont parfois été complétés par des aménagements plus légers ou par des modifications de comportements et 8% ont réalisé un audit énergétique.

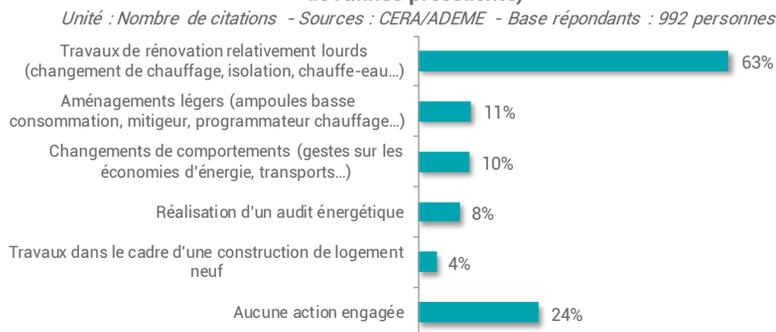
L'ADEME et la Région Rhône-Alpes ont lancé un appel à manifestation d'intérêt pour la création de **plateformes locales de la rénovation énergétique** du logement privé, individuel comme collectif, en renforcement du service d'information et de conseil indépendant apporté par le réseau Rénovation Info Service.

En Rhône-Alpes, la première session a retenu **5 plateformes** représentant ~2 millions d'habitants.

Les plateformes offrent aux ménages, en complément des missions de conseil, un accompagnement technique et financier sur leur projet. Ainsi, cet accompagnement peut inclure la réalisation d'un audit ou diagnostic énergétique, une assistance au choix de travaux permettant l'atteinte du niveau BBC rénovation par étapes, une aide à la comparaison des devis, au choix de professionnels qualifiés, voire au suivi et au contrôle des travaux de rénovation. La plateforme assiste également les ménages au montage du plan de financement des travaux de rénovation.

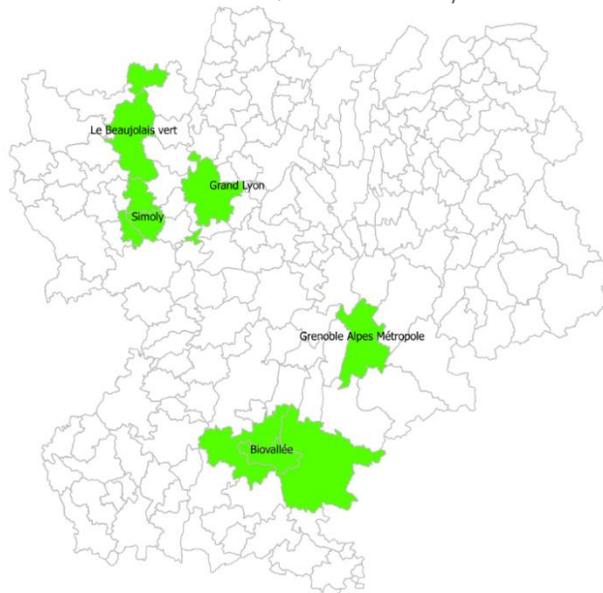


Actions engagées après un contact avec un EIE de Rhône-Alpes (enquête réalisée de juin à décembre 2014 auprès des demandeurs de l'année précédente)



Carte des plateformes locales de la rénovation énergétique

Sources : CERA/ DREAL Rhône-Alpes





48 700 logements autorisés en 2014

Logements autorisés

En 2014 (évol. 1 an)

Source : Sit@del en date réelle estimée

RHÔNE-ALPES

48 700 lgts -10,8% ▼

FRANCE

373 900 lgts -11,5% ▼

Les demandes de labellisations de performance énergétique au 4^{ème} trimestre

Les demandes de labellisation de performance énergétique continuent d'augmenter mais à un rythme lent (+2% chaque trimestre).

Depuis 2008, date de lancement du label, 87 524 logements ont fait l'objet d'une demande de labellisation de performance énergétique en Rhône-Alpes. La très grande majorité concerne des labellisations BBC (96%). On recense en région plus de 1 500 logements avec demande de labellisation BBC+, plus de 1 500 avec labellisation RT2012-10%, près de 400 avec RT2012-20%. Aucun logement n'a pour l'instant fait l'objet d'une demande de labellisation BEPOS.

Au 4^{ème} trimestre 2014, 1 769 logements ont fait l'objet d'une demande de labellisation de performance énergétique.

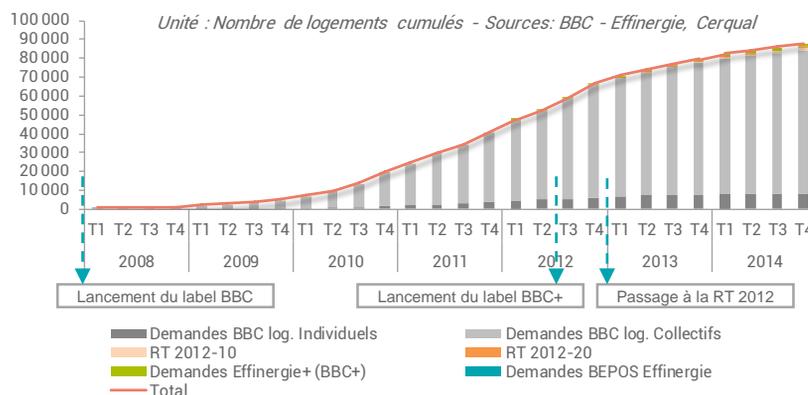
Il s'agit pour plus des 2/3 de labellisations BBC mais elles enregistrent une baisse de 14% par rapport au trimestre précédent. A l'inverse, les nouveaux labels progressent de 27% par rapport au T3 2014.

Avec l'entrée en vigueur de la RT2012 (Réglementation Thermique 2012), les constructions BBC deviennent la norme. Par ailleurs, afin d'anticiper les évolutions réglementaires, l'association Effinergie a créé les labels Effinergie+ (correspondant globalement à un niveau de performance RT2012 -20% ou RT2012 -10%) et BEPOS (Bâtiment à Energie Positive, potentielle future RT2020). Ces nouveaux labels visent à devenir la norme d'ici 2020.

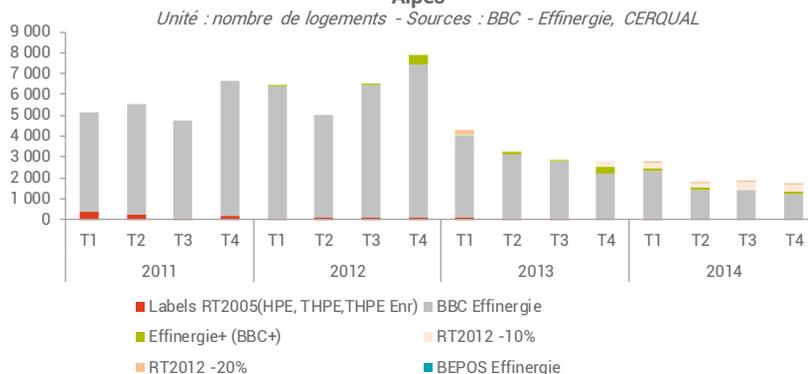
Concernant les labellisations BBC accordées, elles continuent de progresser à un rythme soutenu (+9% par rapport au trimestre précédent), avec près de 4 500 labellisations accordées au dernier trimestre 2014. Depuis 2009, 53 833 labels ont été accordés en Rhône-Alpes.

Par ailleurs, on dénombre au 3^{ème} trimestre 2014, 66 certifications définitives Minergie (label suisse) et 12 constructions en Maison passives PassivHaus (label allemand).

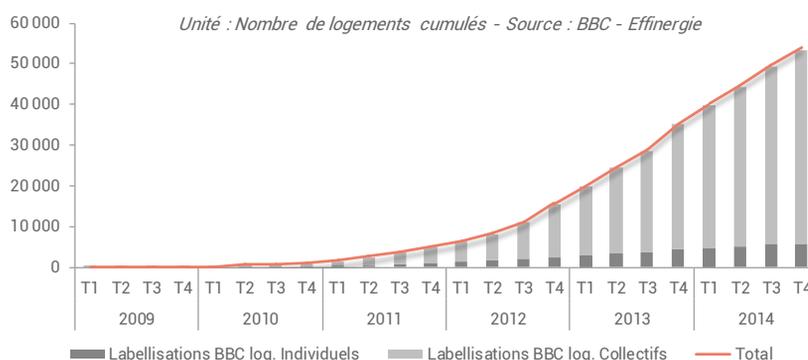
Evolution des demandes de labellisations BBC de logements neufs en Rhône-Alpes



Evolution des demandes de labellisations énergétiques en Rhône-Alpes



Evolution des labellisations BBC accordées pour les logements neufs en Rhône-Alpes



CE QUE L'ON APPREND PAR AILLEURS :

Concernant les labellisations de performance énergétique, le Gouvernement a annoncé en novembre 2014 que les logements collectifs bénéficient d'une dérogation de trois ans supplémentaires, soit jusqu'au 1^{er} janvier 2018, pour se conformer aux exigences de la réglementation thermique 2012 (RT 2012).





Quelle est l'évolution de la performance énergétique des bâtiments tertiaires ?

Les demandes de labellisation BBC rénovation tertiaire reprennent

PARC RÉNOVÉ

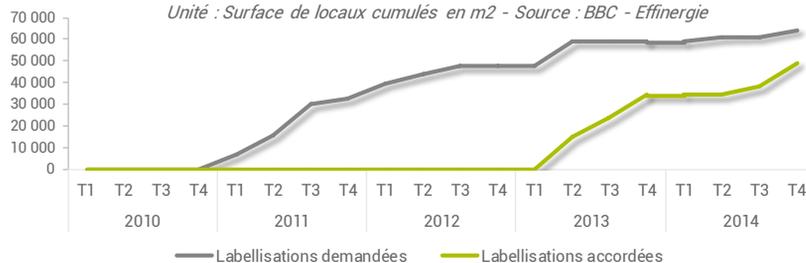
Les demandes de labellisation BBC Rénovation dans les bâtiments tertiaires reprennent timidement.

Au 4^{ème} trimestre 2014, ~3 300 m² ont fait l'objet d'une demande de labellisation BBC Rénovation, soit une hausse de 5% par rapport au trimestre précédent.

Depuis le début du dispositif, les demandes de labellisation BBC Rénovation concernent **64 376 m²**. Près de 49 milliers de m² ont d'ores et déjà été labellisés.

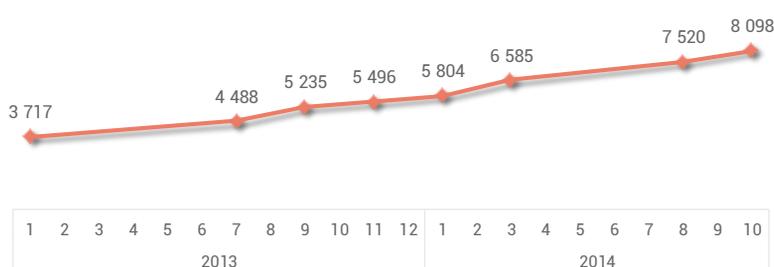
Evolution des demandes et accords de labellisations BBC rénovation pour les bâtiments tertiaires en Rhône-Alpes

Unité : Surface de locaux cumulés en m² - Source : BBC - Effinergie



Evolution du volume cumulé de CEE tertiaires en Rhône-Alpes

Unité : GWh cumac - Source : DREAL



Les CEE tertiaires cumulés depuis le début du dispositif permettent théoriquement d'économiser **8 098 GWh cumac** sur le secteur des bâtiments non résidentiels. Le rythme de croissance reste soutenu (+9% d'août à octobre 2014).

Définition des secteurs :

- Enveloppe : Isolation de toitures, terrasses, murs, planchers, fenêtre, fermeture isolante...
- Thermique : chaudière basse température, chaufferie biomasse, robinet thermostatique, plancher chauffant à eau basse température...
- Equipement : Luminaire pour tube fluorescent, horloge sur dispositif d'éclairage, Logiciel de réduction des consommations des ordinateurs...
- Service : Contrat de performance énergétique, acquisition et réglage d'organes d'équilibrage neufs d'une installation collective de chauffage à eau chaude

INDICATEUR

2 001 milliers de m² de locaux tertiaires autorisés en 2014

PARC NEUF

Surface de locaux tertiaires autorisés

En 2014 (évol. 1 an)

Source : Sit@del

RHÔNE-ALPES
2 001 mill. m² -6,6%

FRANCE
16 885 mill. m² -16,3%

CONJONCTURE

Tertiaire neuf : les labellisations cessent d'augmenter

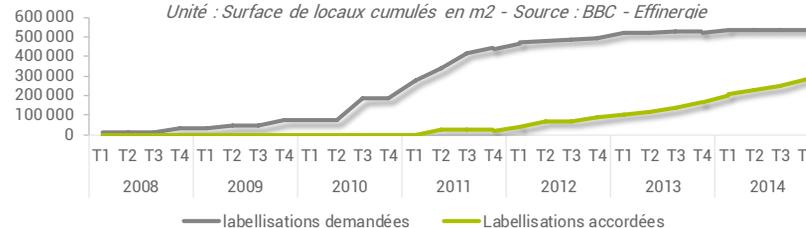
Les demandes de labellisation BBC neuf pour les bâtiments tertiaire continuent de stagner.

Depuis le début du dispositif, **535 230 m²** ont fait l'objet d'une demande de labellisation BBC, soit à un niveau quasi stable sur l'ensemble de l'année 2014.

Les labellisations accordées quant à elles poursuivent leur hausse (+16% vs le trimestre précédent), représentant ainsi **288 783 m²** labellisés BBC.

Evolution des demandes et accords de labellisations BBC neuf pour les bâtiments tertiaires en Rhône-Alpes

Unité : Surface de locaux cumulés en m² - Source : BBC - Effinergie



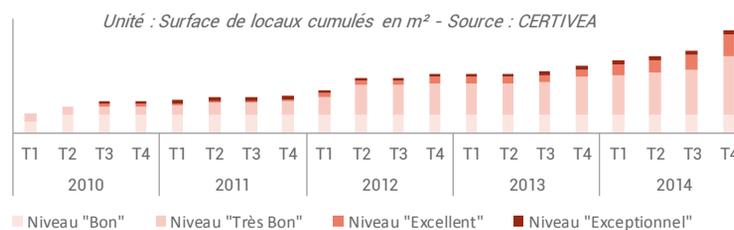
Les démarches QEB (Qualité Environnementale des Bâtiments). La surface de bâtiments tertiaires engagée dans une démarche QEB a fortement augmenté au cours du 4^{ème} trimestre 2014 (+26% par rapport au trimestre précédent). Depuis le début du dispositif, ce sont ainsi plus de 447 milliers de m² qui ont été engagés dans une démarche NF HQE. Plus du quart sont d'un niveau de performance Excellent ou Exceptionnel.

Cette certification permet de distinguer les bâtiments tertiaires sur leur niveau de performances environnementales et énergétiques.



Bâtiments tertiaires engagés dans une démarche QEB en Rhône-Alpes

Unité : Surface de locaux cumulés en m² - Source : CERTIVEA



INDICATEURS

CE QUE L'ON APPREND PAR AILLEURS :

A l'occasion du lancement du Plan Bâtiment Durable rhônalpin en novembre 2014, la Région a signé la charte pour l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires publics et privés et s'engage ainsi à diminuer ses consommations d'énergie et ses émissions de gaz à effet de serre.

?



Comment s'adapte la filière ?

CONJONCTURE

49 972 établissements Bâtiment en Rhône-Alpes

BÂTIMENT

Emplois salariés dans la Construction (Bât. + TP)

A la fin du 4^e trimestre 2014 (évol 1 an) - Source : ACCOSS-URSSAF

RHÔNE-ALPES

153 285 sal. -2,0% ▼

FRANCE

1 398 309 sal. -2,6% ▼

Intérimaires Bâtiment

Au 4^e trimestre 2014 (évol 1 an) - Source : DARES

7 816 ETP -12,3% ▼

71 070 ETP -12,5% ▼

Demandeurs d'emploi (cat. A) de la Construction (Bât. + TP)

A fin T3 2014 (évol 1 an) - Source : DARES

28 233 DEFM +11,3% ▲

324 170 DEFM +7,5% ▲

RGE

3 159 entreprises RGE à fin décembre 2014

5 192 Signes Reconnu Garant de l'Environnement (RGE) recensés au 4^e trimestre 2014 (évol. 1 trim)

+35% ▲

Evolution des signes RGE à la fin du T3 2014 en Rhône-Alpes (evol. 1 trim)

Unité : nombre de signes recensés - Sources : Qualit'EnR, Qualibat, Qualifelec, Cequami, Certibat



Note : le nombre de signes est différent du nombre d'entreprises qualifiées, en effet une seule entreprise peut avoir plusieurs signes de reconnaissance. Depuis le 01/01/2014, les marques ECO artisans et Pros de la perf intègrent la nomenclature Qualibat (évolution Qualibat à considérer avec précaution)



10 055 stages de formation FEEBat (Formation aux Economies d'Energie dans le Bâtiment - entreprises et artisans) enregistrés à la fin du 1^{er} trimestre 2014, depuis le début du dispositif en 2008 auprès des organismes IFBTPRA, BTP Loire et AFABRA (hors AFPA).

ADAPTATION

STRUCTURE

Les Bureaux d'études et architectes

MAÎTRISE D'ŒUVRE

3 088 architectes et 1 025 sociétés d'architectes inscrits au tableau de l'Ordre fin 2013 en Rhône-Alpes

114 bureaux d'études adhérents à l'UNTEC et 15 au SYNTEC en 2014 en Rhône-Alpes

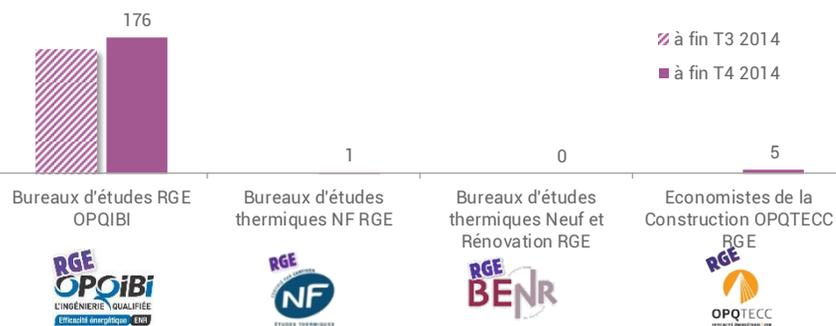
182 Bureaux d'études qualifiés RGE

À fin décembre 2014, 176 bureaux d'études bénéficiaient de la qualification OPQIBI (destiné aux professionnels réalisant des prestations intellectuelles concourant à la performance énergétique des bâtiments et des installations d'énergie renouvelable), 1 site bénéficiait de la qualification BE thermique NF RGE (s'adresse à toute entité ayant réalisé au moins 10 études thermiques), aucun encore de la qualification BE Neuf et Rénovation RGE (destiné aux professionnels réalisant des études pour la performance énergétique des bâtiments), et enfin 5 bureaux d'étude bénéficiaient de la qualification OPQTECC RGE (Organisme de qualification des économistes de la construction et des programmistes).

Au global, on constate une augmentation de 13% des signes RGE études par rapport au trimestre précédent.

Nombre d'entreprises RGE étude à la fin du T4 2014

Unité : nombre d'entreprises - Sources : ICERT, Certivea, OPQTECC, OPQIBI



ADAPTATION



CE QUE L'ON APPREND PAR AILLEURS :

L'évolution du cadre réglementaire avec la mise en application de l'éco-conditionnalité au 1^{er} juillet 2014, conduit les professionnels à adapter leurs pratiques. A partir de cette date, seuls les entreprises et artisans titulaires de la mention « Reconnu Garant de l'Environnement » pourront réaliser des travaux financés par l'éco-prêt à taux zéro et par le CITE (au 1^{er} janvier 2015).

AVEC LE CONCOURS...

des membres de la CERA :

FFB FEDERATION FRANÇAISE DU BATIMENT
Fédération Française du Bâtiment Région Rhône-Alpes
Fédérations du Bâtiment et des Travaux Publics : Ain, Ardèche-Drôme, Isère, Loire, Rhône, Savoie, Haute-Savoie

LES TRAVAUX PUBLICS FEDERATION RHÔNE-ALPES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
RHÔNE-ALPES

CAPEB L'Artisanat du Bâtiment RHÔNE-ALPES

UNICEM RHÔNE-ALPES

Région Lyonnaise
FÉDÉRATION PROMOTEURS IMMOBILIERS

UCI FFB RHÔNE-ALPES AUVERGNE

CCI RHÔNE-ALPES
CCI LYON **CCI SAVOIE**

Fédération **SCOP BTP** RHÔNE-ALPES

SPRIR Routes de Rhône-Alpes

CJC Lyonnaise de Banque Parce que le monde bouge

FIBRA Fédération Française Rhône-Alpes
fib 01 fibois 07-26 créabois 38 inter forêt-bois 42 fibois 69 inter forêt-bois 73 fib 74

UNION DES MAISONS FRANÇAISES Des constructeurs responsables

INSEE Institut national de la statistique et des études économiques

Untec

BTP BANQUE GROUPE CREDIT COOPERATIF

unice unge

et de l'ADEME :

ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

et des membres du GIE Réseau des CERC :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

CAPEB L'Artisanat du Bâtiment

FFB FEDERATION FRANÇAISE DU BATIMENT

LES TRAVAUX PUBLICS FEDERATION NATIONALE

UNICEM

CELLULE ÉCONOMIQUE RHÔNE-ALPES

tél. : 04 72 61 06 30 | fax : 09 82 11 18 75 | e-mail : cera@cera-btp.fr

site régional : www.cellule-eco-rhone-alpes.asso.fr | site national : www.cerc-actu.com

Suivez-nous : @cera_btp

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite, selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L122-4) et constitue une contre façon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. L122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L122-10a/L122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.